



SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE MOSELLE

(ARRETE MINISTERIEL DU 26-12-1958 MODIFIE)

GA/TZU/901.111

COMMUNE DE WOERTH

Plan Local d'Urbanisme

Annexe Sanitaire *Eau Potable*

NOTE TECHNIQUE

1^{er} envoi : **Juin 2018** 2^{ème} phase – selon plan de zonage du 11 juin 2019



Espace Européen de l'Entreprise - Schiltigheim BP 10020 - 67013 STRASBOURG CEDEX
TELEPHONE : 03.88.19.29.19 – TELECOPIE : 03.88.81.18.91
INTERNET : www.sdea.fr



SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS	3
1.1. Structure administrative	3
1.2. Domaine de compétences et d'intervention.....	3
2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS	3
2.1. Production d'eau.....	3
2.2. Qualité de l'eau.....	4
2.3. Stockage de l'eau	4
2.4. Réseau de distribution	4
2.4.1. Conduites maîtresses intercommunales	4
2.4.2. Réseau communal	5
2.4.3. Pression de service.....	6
2.4.4. Défense contre l'incendie.....	6
2.4.5. Périmètres de protection.....	7
3. PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES.....	7
3.1. Au niveau intercommunal	7
3.2. Au niveau communal	8
4. RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE DES ZONES D'EXTENSION FUTURE.....	9
4.1. Desserte des Zones U (zones urbanisées)	9
4.2. Desserte des Zones AC (zones agricoles constructibles)	10
4.3. Desserte des Zones N (zones naturelles)	10
4.4. Desserte des Zones IAU (extensions futures du tissu urbain à court terme)	10
4.5. Desserte des Zones IIAU (extensions futures du tissu urbain à long terme).....	10
4.5.1. Zone IIAU – Rue des Aulnes.....	10
4.5.2. Zone IIAU – Rue Hanau Lichtenberg	10
4.5.3. Zone IIAU – Rue du Général Michel	10
5. ESTIMATION SOMMAIRE DES OUVRAGES A RÉALISER	12
5.1. Loi Urbanisme et Habitat	12
5.2. Détail estimatif	12
6. CONCLUSION	13
7. Annexe	14
7.1. Essais de débit sur les appareils de lutte contre l'incendie	14

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Structure administrative

La gestion des installations d'eau potable de la commune de Woerth est assurée par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA), périmètre de Woerth. Ce dernier représente une population totale d'environ 12 400 habitants (recensement de 2014), dont 1 764 habitants pour la commune de Woerth.

Le volume total d'eau vendu annuellement est d'environ 696 000 m³ dont 92 000 m³ pour Woerth.

1.2. Domaine de compétences et d'intervention

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du canton de Woerth a transféré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des ouvrages de production, de stockage et de distribution d'eau potable au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) depuis le 1^{er} janvier 2018. Par ce transfert de compétence, il est devenu Syndicat des Eaux et de l'Assainissement – Périmètre de Woerth.

Dans le cadre de ses compétences, le SDEA assure aussi bien l'exploitation des installations que les investissements nouveaux qui s'avèrent nécessaires.

2. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

Le SDEA – Périmètre de Woerth dessert les communes de Biblisheim, Dieffenbach-les-Woerth, Durrenbach, Eschbach, Forstheim, Frœschwiller, Gœrsdorf et sa commune associée de Mitschdorf, la commune associée et lieux-dits de Gundershoffen (Eberbach-Woerth, Ingelshof, Schirlenhof), Gunstett, Hegeney, Lampertsloch, Laubach, Morsbronn, Oberdorf-Spachbach, Preuschdorf, Walbourg et son hameau de Hinterfeld et **Woerth**.

L'ensemble des communes du SDEA – Périmètre de Woerth est alimenté par quatre unités de distribution (UDI)¹ : S081, S082, S083, S084.

2.1. Production d'eau

L'unité de distribution principale S081 alimente près de 88 % de la population du Périmètre et environ 96 % de la commune **Woerth**.

La capacité totale de production est de 120 m³/h, soit une production journalière de 2 880 m³/j.

- L'alimentation en eau de l'unité de distribution S081 est assurée par deux puits situés au nord de Mitschdorf, commune associée de Gœrsdorf. Forés dans les grès vosgiens, les puits 1 et 2 de Mitschdorf ont été déclarés d'utilité publique le 6 février 2008 et disposent de périmètres de protection ;

L'eau pompée au niveau des forages de Mitschdorf subit un traitement qui se fait en trois parties :

- Un traitement d'élimination de l'arsenic sur lit de bayoxide ;
- Une neutralisation à la neutralite qui a pour objectif d'éliminer le gaz carbonique agressif présent dans l'eau ;
- Une désinfection par lampes ultra-violet pour garantir la qualité microbiologique de l'eau distribuée, complétée par une unité de chlore gazeux en secours.

L'UDI S082, dessert environ 30 % de la population de Lampertsloch. Le réservoir de Lampertsloch est principalement alimenté par l'UDI S081 via la station relais située dans le

¹ Référence Unité de Distribution d'eau potable de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

village. La source « Parcelle 17 » située sur le ban communal de Lampertsloch alimente également ce réservoir, mais à débit très réduit, en raison de sa forte teneur en manganèse ;

L'UDI **S084** est alimentée par la source Glossenbrunnen située à Gørsdorf. L'eau mise en distribution ne subit pas de traitement. Elle alimente partiellement Gørsdorf et sa commune associée de Mitschdorf, Fröschwiller et son hameau Elsasshausen ainsi qu'une vingtaine d'habitations au nord de **Woerth** et l'extrémité de la rue d'Elsasshausen. Sa production permet de couvrir 20 % de la consommation journalière du secteur. Elle est complétée par une interconnexion avec l'UDI principale (S081).

Un certain nombre d'autres sources du Périmètre non mentionnées ci-avant ont dû être abandonnées en raison de problèmes de qualité bactériologique et de teneurs en manganèse supérieure à la limite admissible, comme par exemple la source de Marienbronn.

Notons qu'une interconnexion avec le SIAEP de Reichshoffen et Environs² au niveau de Schirlenhof permet de sécuriser partiellement l'alimentation en eau du Périmètre, notamment en périodes de pointe de consommation. En 2017, le volume d'eau acheté était de l'ordre de 15 500 m³.

Une seconde interconnexion avec le Syndicat des Eaux de Sultz-Sous-Forêts existe au niveau de la commune de Preuschdorf, mais reste peu utilisée. Le volume d'eau acheté en 2017 était de 71 m³ seulement.

2.2. Qualité de l'eau

L'eau mise en distribution est très douce, peu minéralisée et légèrement agressive. Elle est de très bonne qualité microbiologique, conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimiques en vigueur.

2.3. Stockage de l'eau

Le Périmètre de Woerth dispose d'une capacité de stockage totale de l'ordre de 3 070 m³ grâce à ses 9 réservoirs.

Localisation	Dénomination	Type	Niveau d'eau (m. NGF)	Volume total (m ³)	Volume utile (m ³)	Réserve incendie (m ³)
Dieffenbach	Eichelberg	Semi-enterré	253,00	1 400	1 215	185
Forstheim	Engelsberg	Semi-enterré	247,00	500	380	120
Woerth	Kaiser Friedrich	Semi-enterré	228,70	250	190	60
Woerth	Hohl	Semi-enterré	230,70	120	0	120
Lampertsloch	Réservoir de Lampertsloch	Semi-enterré	263,00	90	64	26
Gørsdorf	Réservoir de Gørsdorf	Semi-enterré	260,10	182	106	76
Gørsdorf	Le Châtaignier	Semi-enterré	287,60	130	130	0
Fröschwiller	Château d'eau de Fröschwiller	Tour	273,50	70	70	0
Fröschwiller	Réservoir de Fröschwiller	Semi-enterré	244,90	325	205	120
Total				3 067	2 360	707

Pour la commune de Woerth le stockage de l'eau est principalement assuré par les réservoirs Hohl, Kaiser Friedrich et Eichelberg.

2.4. Réseau de distribution

2.4.1. Conduites maîtresses intercommunales

Comme spécifié précédemment, le SDEA – Périmètre de Woerth est alimenté par plusieurs unités de distribution. Cependant, le présent paragraphe aborde uniquement l'unité de

² Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Reichshoffen et Environs

distribution principale (S081) qui alimente la grande majorité de la population de la commune de Woerth (env. 96%).

Depuis l'ouvrage de traitement situé au nord du Périmètre, une artère principale coupe le territoire du nord au sud-ouest jusqu'au réservoir de l'Engelsberg après avoir traversé Mitschdorf, Dieffenbach-les-Woerth, Gunstett, Morsbronn-les-Bains.

Débutant en diamètre Ø 200 mm entre la station de traitement et le réservoir de l'Eichelberg, cette conduite principale passe en diamètre Ø 250 mm à l'aval du réservoir puis se réduit progressivement en diamètre Ø 200 et 150 mm.

Depuis cette conduite principale, plusieurs branches alimentent les différentes communes du Périmètre de Woerth :

- Une première branche (Ø 125 puis 150 mm) emprunte la direction du sud-est au niveau de Mitschdorf pour alimenter successivement Preuschdorf puis Lampertsloch au nord-est. Une station relais, située au nord-ouest de Lampertsloch permet d'alimenter le réservoir communal.
- Depuis le réservoir de l'Eichelberg, une branche (Ø 150 puis 125 mm) dirigée vers l'ouest alimente la commune de **Woerth** à hauteur de 60 % via le réservoir Kaiser Friedrich ;
- Au sud du réservoir de l'Eichelberg, après avoir traversé Dieffenbach-les-Woerth, une antenne alimente Oberdorf-Spachbach (Ø 200 mm) ainsi que le complément de la commune de **Woerth**, soit 40 %, au moyen d'une conduite de diamètre Ø 150 et 125 mm. Notons la présence d'un stabilisateur de pression à l'aval de la commune ;
- Le réservoir Hohl situé à l'ouest de **Woerth** est alimenté par les deux antennes desservant la commune (Ø 100 mm) ;
- Au passage de Gunstett, une nouvelle branche (Ø 150 mm) dessert les communes de Durrenbach, Biblisheim et Walbourg ;
- Au niveau de Morsbronn-les-Bains, la conduite principale se dirige vers l'ouest (paragraphe suivant). Une branche (Ø 125 mm) alimente au sud Hegeney et le hameau Hinterfeld. Notons que deux bouclages sont en place au niveau de cette branche. Un premier avec la commune de Durrenbach et un second avec celle d'Eschbach. Ce dernier est équipé d'un stabilisateur de pression ;
- A l'extrémité des zones urbanisées à l'ouest de Morsbronn-les-Bains, une branche (Ø 150 mm) équipée d'une station relais alimente le réservoir de l'Engelsberg. Depuis cette branche, une première antenne alimente Eberbach-Woerth (Ø 150 mm) puis une seconde (Ø 100 mm) Ingelshof et Schirlenhof ; Le fonctionnement de la station relais est prévu dans les deux sens, permettant de gérer un retour de l'interconnexion de Reischhoffen vers le secteur de l'Eichelberg.
- Enfin, une dernière branche, au départ du réservoir de l'Engelsberg, dessert Forstheim alimentée par une station de surpression (Ø 200 mm), puis Laubach (Ø 150 mm) et Eschbach (Ø 150 mm), pour constituer le bouclage avec Hegeney (sud de Morsbronn-les-Bains).

2.4.2. Réseau communal

La commune de Woerth est principalement alimentée en eau potable par deux conduites maîtresses du réseau intercommunal :

- La première, de diamètre Ø 150 mm, en provenance du réservoir de l'Eichelberg via le réservoir Kaiser Friedrich assure l'alimentation de près de 60 % de la population.
- La seconde, de diamètre Ø 150 et 125 mm, en provenance de la commune d'Oberdorf-Spachbach alimente depuis le sud des zones urbanisées environs 40 % de la population et permet le maillage du réseau intercommunal. Un ouvrage de stabilisation

au sud de la route de Haguenau assure une pression constante de 4 bars sur le réseau de distribution à l'aval de la conduite du réseau intercommunal.

Ces deux conduites principales alimentent un réseau de distribution fortement maillé. La desserte locale est constituée de conduites de diamètre Ø 60 à 200 mm.

Par ailleurs, le réservoir Hohl, situé à l'ouest de la commune et alimenté par les deux antennes permet un stockage d'appoint en vue d'une distribution lors des périodes de pointes.

Notons enfin que deux secteurs de la commune, composés de quelques immeubles, sont desservis par l'unité de distribution S084 qui est alimentée par la source Glossenbrunnen à Goersdorf :

- A l'extrémité de la rue d'Elsasshausen. Ce secteur est desservi par une conduite de diamètre Ø 90 mm depuis Froeschwiller. Un maillage avec le tronçon du réseau communal au niveau du croisement des rues d'Elsasshausen et du Cerf permet de sécuriser la desserte par manœuvre d'une vanne ;
- Liebfrauenthal, au nord du ban communal. Ce secteur est desservi par une conduite maîtresse du réseau intercommunal de diamètre Ø 110 mm qui alimente la commune de Goersdorf depuis le réservoir de Mitschdorf.

2.4.3. Pression de service

La pression statique du réseau de la commune est fixée par le réglage du stabilisateur de pression aval situé au sud de la rue de Haguenau ainsi que par le niveau d'eau du réservoir Kaiser Friedrich. La pression statique est ainsi comprise entre 3,8 et 8,0 bars en fonction de l'altitude des habitations.

Notons que la pression statique au niveau du secteur de Liebfrauenthal, à l'extrémité nord du ban communal et alimentées par le réseau intercommunal qui dessert la commune de Goersdorf, est fixée par le niveau d'eau du réservoir de Mitschdorf et varie aux alentours de 10,7 bars.

2.4.4. Défense contre l'incendie

Une réserve d'eau de 365 m³ pour la défense contre l'incendie est assurée au niveau des réservoirs Eichelberg sur le ban communal de Dieffenbach ainsi que Kaiser Friedrich et Hohl sur le ban communal de Woerth.

Le réseau de distribution de la commune de Woerth est équipé d'un total de 79 appareils de lutte contre l'incendie répartis comme suit :

- 51 Poteaux d'Incendie ;
- 24 Poteaux Auxiliaires ;
- 4 Hydrants.

Des essais de débit effectués sur des appareils de lutte contre l'incendie situés en différents points du réseau ont permis de mesurer les débits maximaux (essais limités à 120 m³/h) qu'ils sont susceptibles de fournir (voir résultats en annexe). Il est précisé que ces essais réalisés ponctuellement sur quelques appareils ne peuvent être représentatifs du fonctionnement de tous les équipements de défense.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) élaboré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SDIS67).

Les éventuelles solutions alternatives à l'utilisation du réseau d'eau potable, comme l'implantation de citernes incendie ou de prises d'eau dans les cours d'eau, sont à étudier en concertation avec le SDIS, service compétent en la matière.

2.4.5. Périmètres de protection

Le ban communal de Woerth n'est concerné par aucun périmètre de protection de captage d'eau.

3. PROGRAMMATION DE TRAVAUX ET PERSPECTIVES

3.1. Au niveau intercommunal

Depuis plusieurs années, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du canton de Woerth, structure antérieure au transfert des compétences au SDEA – Périmètre de Woerth, a suivi un programme d'investissement visant à l'amélioration du système de distribution.

Les principales mesures incluaient notamment des travaux de rénovation et d'optimisation des ouvrages de stockage et de traitement, ainsi que des travaux de renouvellement et de renforcement des réseaux communaux et intercommunaux.

Dans ce cadre, les principales opérations de travaux réalisées ont été récapitulées dans le tableau suivant :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2014	Station de traitement de Mitschdorf	Installation d'un système de traitement par UV	/	/
2015	Réservoir de Lampertsloch	Réfection intérieur et remplacement tuyauterie	/	/
	Oberdorf-Spachbach – Rue Principale	Renouvellement	350 ml	Ø 125 mm
2016	Durrenbach – Lotissement « Neunbrunn »	Extension / Maillage (rue des Jardins)	355 ml	Ø 100 mm
	Eschbach, Laubach, Mitschdorf	Mise en place de compteur de sectorisation	/	/
	Froeschwiller – Lotissement « Le clos de la Fontaine »	Extension	36 ml	Ø 100 mm
	Gunstett – Rue du Général de Gaulle	Renouvellement	890 ml	Ø 150 mm
	Lampertsloch – Route de Lobsann	Renforcement	100 ml	Ø 100 mm
	Hegency – Lotissement « Hohlbach »	Extension / Maillage (rue de l'Eglise)	370 ml	Ø 100 mm
2017	Réservoir de Gœrsdorf	Réfection intérieur	/	/
	Intercom. Hegency / Hinterfeld	Renouvellement	800 ml	Ø 180 ml
2018	Intercom. Hegency / Morsbronn	Renforcement	790 ml	Ø 150 ml
	Morsbronn – Rue des Vignes	Renforcement	500 ml	Ø 150 ml
	Lampertsloch – rues Nantiat et Saint Charles	Renforcement	500 ml	Ø 150 ml

Par ailleurs, dans la même optique, un certain nombre de projets à courte et moyenne échéance a déjà été planifié et dont les principaux ont été résumés dans le tableau suivant :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2019	Réservoir et station de Lampertsloch Réservoir de Fröschwiller	Remplacement de la télégestion	/	/
	Wœrth – Réservoir Kaiser Friedrich	Réfection intérieur	/	/
2020	Dieffenbach – Station de surpression	Remplacement de la télégestion	/	/
	Wœrth – Réservoir Hohl	Réfection intérieur	/	/
2021	Dieffenbach – Réservoir Eichelberg	Réfection intérieur	/	/
2023	Intercom. Gunstett / Biblisheim	Extension pour sécurisation de Biblisheim	1 250 ml	Ø 150 mm
2024	Intercom. Hinterfeld / Eschbach	Renforcement	1 290 ml	Ø 150 mm

A cela vient s'ajouter un grand nombre d'opérations de renouvellement ou de renforcement des réseaux de distribution de différentes communes du Périmètre.

Notons enfin qu'une étude diagnostic du fonctionnement des installations d'eau potable, qui inclus une modélisation de son fonctionnement et une étude patrimoniale, est en cours de réalisation par les services du SDEA. Cette étude est menée conjointement aux périmètres voisins à l'échelle de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn. Elaborée dans un souci d'amélioration, de simplification et d'optimisation du fonctionnement des ouvrages actuels, cette étude a pour but de déboucher sur une proposition de schéma directeur permettant de définir les nouvelles ressources, les éventuels ouvrages (réservoirs) et les conduites structurantes qui pourraient s'avérer nécessaires pour l'alimentation en eau potable des communes membres. Elle permettra également de confirmer la programmation pluriannuelle établi par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du canton de Wœrth avant le transfert de ces compétences au SDEA – Périmètre de Wœrth, tant au niveau des réseaux de distribution communaux que des ouvrages et conduites structurantes du périmètre.

3.2. Au niveau communal

En dehors des considérations portant sur la gestion de la ressource en eau à l'échelle du périmètre, l'alimentation en eau potable de la commune de Woerth ne pose pas de difficultés techniques majeures à l'heure actuelle. Les capacités de production et de stockage du SDEA – Périmètre de Woerth feront l'objet de propositions d'aménagements pour améliorer la sécurité de fonctionnement et permettront de couvrir les besoins de la commune pour les années à venir.

Par ailleurs, les tronçons les plus anciens du réseau devront être vérifiés et, le cas échéant, remplacés, notamment lorsque des travaux de voirie seront entrepris. De plus, certains travaux qui restent à confirmer par l'étude en cours sont déjà pressentis :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2021	Rue des Cuirassiers	Renforcement	120 ml	Ø 150 mm
2022	Route de Sultz	Renouvellement	460 ml	Ø 100 mm
2023	Rues Hanau-Lichtenberg, des Lanciers, Mac-Mahon et des Grenadiers	Renouvellement et renforcement	750 ml	Ø 100 mm
2024	Rues Victor Hugo, de la Fontaine, Molière et du Gymnase	Renouvellement et renforcement	910 ml	Ø 100 mm
2025	Rue de l'Eglise	Renforcement	230 ml	Ø 100 mm

Enfin, notons la réalisation de travaux au courant des dernières années :

Année	Localisation des travaux	Nature des travaux	Linéaire	Diamètre et matériau
2016	Zone Artisanale / Oberdorf-Spachbach	Maillage	518 ml	Ø 150 mm
	Route de Lembach	Renouvellement	75 ml	Ø 125 mm
2018	Rue de la Pépinière	Renouvellement	215 ml	Ø 125 mm

4. RACCORDEMENT AUX INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE DES ZONES D'EXTENSION FUTURE

Les nouvelles conduites de distribution nécessaires à la desserte des zones ont été tracées schématiquement sur le plan joint à partir du zonage de référence mentionné sur la page de garde. A défaut de plans de voiries, ces tracés ne sont donnés qu'à titre indicatif pour permettre une évaluation sommaire de la dépense que pourra engendrer l'équipement de ces zones. Le tracé et le linéaire définitif des conduites ainsi que les caractéristiques d'éventuelles canalisations secondaires à raccorder sur ces conduites pour la desserte interne des zones devront faire l'objet d'études spécifiques en fonction des tracés des voiries conçus ultérieurement par les lotisseurs et des besoins des nouvelles zones urbanisées.

4.1. Desserte des Zones U (zones urbanisées)

Les parcelles construites dans les secteurs urbanisés sont déjà desservies par le réseau de distribution d'eau potable. Les nouvelles constructions projetées dans ces zones ne nécessiteront donc probablement pas de conduites supplémentaires. Si tel était le cas, notamment en cas de division parcellaire, il ne s'agirait que d'extensions ponctuelles et localisées. Le moment venu, ces extensions localisées feront l'objet d'une étude détaillée au cas par cas pour définir les travaux de raccordement à prévoir.

➤ Zone UBa – Rue de la Gare

Notons que la zone UBa, située rue de la Gare et faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation, est déjà desservie par deux branches du réseau communal de distribution d'eau potable :

- Au nord de la zone, depuis le croisement de la Grand'rue et de la route de Haguenau par une conduite Ø 150 mm ;

- Au sud de la zone, depuis le croisement de la rue de la Sauer et de la route de Haguenau par une conduite Ø 110 mm.

Notons que l'extrémité nord de la rue de la Gare est parcourue par le réseau de distribution d'eau potable, depuis la Grand'rue, afin d'alimenter les habitations existantes. Toutefois, cette conduite de faible diamètre (Ø 80 mm) ne pourra assurer la desserte complète de la zone.

Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

4.2. Desserte des Zones AC (zones agricoles constructibles)

Les zones agricoles constructibles identifiées sur le ban communal ne sont pas desservies, actuellement, par le réseau de distribution d'eau potable. En l'absence de projet d'aménagement précis concernant ces zones, aucune extension de réseau n'est proposée à ce stade.

La desserte en eau des zones agricoles constructibles sera étudiée de manière détaillée, au cas par cas, dès que les besoins en eau de chaque site auront pu être quantifiés de manière précise. A défaut d'un raccordement au réseau d'eau potable, une alimentation par puits ou source privée pourrait être réalisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, et sous réserve de la disponibilité d'une ressource en eau.

4.3. Desserte des Zones N (zones naturelles)

Etant donné la constructibilité limitée dans ces zones, et en l'absence de projet d'aménagement précis concernant ces zones naturelles, aucun principe d'extension n'y est pour le moment prévu. Cependant, si un projet d'aménagement devait voir le jour dans l'une de ces zones, la desserte des installations devra faire l'objet d'une étude détaillée.

A défaut d'un raccordement au réseau d'eau potable, une alimentation par puits ou source privée pourrait être réalisée dans le respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, et sous réserve de la disponibilité d'une ressource en eau.

4.4. Desserte des Zones IAU (extensions futures du tissu urbain à court terme)

Aucune zone IAU n'a été identifiée.

4.5. Desserte des Zones IIAU (extensions futures du tissu urbain à long terme)

4.5.1. Zone IIAU – Rue des Aulnes

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable par une conduite Ø 150 mm, à l'est, rue des Frênes.

Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

Toutefois, afin de sécuriser sa desserte, un bouclage avec le réseau existant (Ø 150 mm) rue des Aulnes est préconisé, à l'ouest de la zone d'extension, qui demandera une extension par la pose de 30 ml de conduite de diamètre Ø 110 mm en zone UB.

4.5.2. Zone IIAU – Rue Hanau Lichtenberg

La zone d'extension n'est actuellement pas desservie par le réseau d'eau potable. La desserte de cette zone pourra être réalisée par la pose d'une conduite de diamètre Ø 110 mm de 60 ml en zone UB depuis le réseau rue Hanau Lichtenberg, à l'ouest de la zone d'extension.

4.5.3. Zone IIAU – Rue du Général Michel

La zone d'extension est déjà desservie par le réseau de distribution d'eau potable par une conduite Ø 150 mm, à l'est, qui coupe la zone au niveau de la voirie de la rue du Général Maire.

Aucune extension de réseau en dehors de la desserte interne de la zone elle-même ne sera nécessaire.

Toutefois, afin de sécuriser sa desserte, un bouclage avec le réseau existant (Ø 100 mm) route de Haguenau est préconisé, à l'est de la zone, qui demandera une extension par la pose de 80 ml de conduite de diamètre Ø 110 mm en zone UB.

L'aménageur devra prendre en compte la présence du réseau en place dans la zone d'extension. Si l'orientation d'aménagement et de programmation de la zone ne permettent pas le maintien de cette conduite, sous réserve de l'autorisation du maître d'ouvrage, elle pourra être dévoyée dans le cadre de son aménagement.

5. ESTIMATION SOMMAIRE DES OUVRAGES A RÉALISER

5.1. Loi Urbanisme et Habitat

La réglementation liée à la loi Urbanisme et Habitat demande que les modalités de prise en charge des différentes parties des projets d'aménagement, telles les extensions des réseaux d'eau et d'assainissement nécessaires, soient définies de manière spécifique par l'autorité compétente en matière d'urbanisme.

Ces dispositions ne font pas obstacle à la mise en place de financements via les aménageurs successifs des équipements nécessaires à leurs opérations. Ce financement pourra conditionner la mise en place par le SDEA des équipements précités.

5.2. Détail estimatif

Nous donnons ici les évaluations résultant de l'étude de faisabilité sommaire réalisée au paragraphe 4. "Raccordement aux infrastructures d'eau potable des zones d'extension future". L'aménagement interne de chaque zone devra, par la suite, faire l'objet d'une étude technique et financière plus détaillée.

Zones IIAU

⇒ Zone IIAU – Rue des Aulnes Pose de 30 ml de PVC Ø 110 mm	7 500 € HT
⇒ Zone IIAU – Rue Hanau Lichtenberg Pose de 60 ml de PVC Ø 110 mm	15 000 € HT
⇒ Zone IIAU – Rue du général Michel Pose de 80 ml de PVC Ø 110 mm	20 000 € HT
TOTAL :	42 500 € HT

Remarques

Les montants donnés ci-dessus correspondent uniquement à la fourniture et pose des conduites principales pour le raccordement des nouvelles zones aux infrastructures existantes, **hors desserte interne des zones**. Pour chaque zone, l'estimation ne porte ainsi que sur le linéaire de réseau à poser hors de son emprise. Ces montants ne prennent pas en compte les branchements des abonnés, ni même les adaptations nécessaires du réseau existant.

Les périmètres du SDEA seront amenés, en vertu des principes d'exclusivité et d'absence d'enrichissement sans cause, et dans le respect des possibilités de la réglementation, à réaliser et mettre à la charge des aménageurs tout ou partie de ces aménagements via les véhicules en vigueur, tel que le Projet Urbain Partenarial (PUP), la Participation pour Equipements Publics Exceptionnels (PEPE), la Taxe d'Aménagement (TA), etc...

6. CONCLUSION

La desserte en eau potable de Woerth par les installations du Périmètre de Woerth, répond bien aux besoins actuels de la commune, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif, et est en mesure de supporter un accroissement de la consommation lié au développement communal en poursuivant ses investissements sur ses capacités de production.

La conformité générale du dispositif de défense extérieure contre l'incendie (DECI) devra être évaluée vis-à-vis du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI), élaboré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SDIS67), sur la base des essais de débit effectués sur des appareils de lutte contre l'incendie situés en différents points du réseau.

Il convient aussi de rappeler que la prise en charge des frais de desserte des zones est régie par les dispositions de la loi Urbanisme et Habitat. Les modalités de cette prise en charge, par la commune et/ou les bénéficiaires des extensions, doivent être précisées par l'autorité compétente.

Il convient aussi de rappeler que la prise en charge des frais de desserte des zones est régie par les dispositions de la loi Urbanisme et Habitat. Les modalités de cette prise en charge, par la commune et/ou les bénéficiaires des extensions, doivent être précisées par l'autorité compétente.

Enfin, pour ne pas entraver les projets de développement futurs, la réglementation du PLU devra autoriser la construction de réseaux enterrés et de tout ouvrage et bâtiment nécessaires au fonctionnement ou au renforcement des installations d'alimentation en eau potable dans toutes les zones.

Schiltigheim, le 20 juin 2018

Rédigée par

Le Technicien Bureau d'Etudes



Thomas ZULIANEL

Validée par

Le Responsable Maîtrise d'œuvre

Eau Potable



Gilles ANSELM

7. ANNEXE

7.1. Essais de débit sur les appareils de lutte contre l'incendie

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m ³ /h)	Date du dernier contrôle
Grand'rue	PI 20	5,7	106	Nov. 2013
Grand'rue	PI 24	5,8	103	Nov. 2013
Grand'rue	PI 30	5,7	97	Nov. 2013
Grand'rue	PA 25	5,8	70	Nov. 2013
Grand'rue	PI 76	6	99	Nov. 2013
Impasse des Prés	PA 59	5,8	82	Nov. 2013
Route de Dieffenbach	PI 22	5,6	89	Nov. 2013
Route Départementale n°255	PI 78	10,7	88	Nov. 2013
Rue Courbe	PI 27	5,8	95	Nov. 2013
Rue Courbe	PI 26	5,3	101	Nov. 2013
Rue de Goersdorf	PI 70	4,6	78	Nov. 2013
Rue de Haguenau	PI 49	7,3	60	Nov. 2013
Rue de Haguenau	PI 44	6,3	51	Nov. 2013
Rue de Haguenau	PI 42	5,6	64	Nov. 2013
Rue de Haguenau	PI 45	7	57	Nov. 2013
Rue de Haguenau	PA 50	7,2	52	Nov. 2013
Rue de la Fontaine	PI 11	5	75	Nov. 2013
Rue de la Fontaine	PI 12	5,2	81	Nov. 2013
Rue de la Fontaine	PA 4	5	37	Nov. 2013
Rue de la Monnaie	PA 21	5,7	78	Nov. 2013
Rue de la Pépinière	PI 52	6,5	60	Nov. 2013
Rue de la Pépinière	PI 53	7	63	Nov. 2013
Rue de la Pépinière	PI 55	7,1	68	Nov. 2013
Rue de la Pépinière	PA 54	7,1	60	Nov. 2013
Rue de la Pépinière	PA 56	7	62	Nov. 2013
Rue de la Sauer	PI 51	7,4	57	Nov. 2013
Rue de la Sauer	PI 48	7,5	55	Nov. 2013
Rue de la Sauer	PI 47	7,3	57	Nov. 2013
Rue de la Toussaint	PI 29	5,5	95	Nov. 2013
Rue de l'Eglise	PA 28	6	60	Nov. 2013
Rue de Lembach	PI 8	5,6	88	Nov. 2013
Rue de Lembach	PI 1	5,4	51	Nov. 2013
Rue de Lembach	PI 9	5,8	99	Nov. 2013
Rue de Lembach	PI 15	6,1	104	Nov. 2013
Rue de Lembach	PI 2	5,4	61	Nov. 2013
Rue de Soultz	PI 63	5,4	116	Nov. 2013
Rue de Soultz	PI 64	4,7	96	Nov. 2013
Rue d'Elsasshausen	PI 38	4,1	66	Nov. 2013
Rue d'Elsasshausen	PA 39	3,8	21	Nov. 2013
Rue des Aulnes	PI 74	4,7	84	Nov. 2013
Rue des Aulnes	PI 75	5,2	101	Nov. 2013

Adresse (Rue)	Désignation	Pression statique (bar)	Débit à 1 bar (m ³ /h)	Date du dernier contrôle
Rue des Champs	PI 60	5,8	90	Nov. 2013
Rue des Champs	PI 62	6	87	Nov. 2013
Rue des Champs	PA 65	5,7	95	Nov. 2013
Rue des Champs-Prés	PA 61	6,1	96	Nov. 2013
Rue des Cuirassiers	PI 35	4,2	35	Nov. 2013
Rue des Cuirassiers	PI 33	5	46	Nov. 2013
Rue des Cuirassiers	PA 19	5,3	60	Nov. 2013
Rue des Frênes	PI 71	4,4	85	Nov. 2013
Rue des Frênes	PI 72	4,1	70	Nov. 2013
Rue des Frênes	PI 73	4,8	80	Nov. 2013
Rue des Jardins	PI 67	5,5	74	Nov. 2013
Rue des Jardins	PA 66	5,6	72	Nov. 2013
Rue des Lanciers	PA 32	4,8	41	Nov. 2013
Rue des Turcos	PI 14	5,4	73	Nov. 2013
Rue des Turcos	PI 7	5,4	85	Nov. 2013
Rue des Vergers	PA 68	5,5	76	Nov. 2013
Rue des Vergers	PA 69	4,7	76	Nov. 2013
Rue d'Oberdorf-Spachbach	PI 58	5,7	86	Nov. 2013
Rue du Gal Bonnemain	PA 36	4,2	25	Nov. 2013
Rue du Gal Maire	PI 40	8	21	Nov. 2013
Rue du Gymnase	PI 17	4,7	69	Nov. 2013
Rue du Herrenberg	PA 3	4,6	48	Nov. 2013
Rue du Moulin	PI 23	5,8	79	Nov. 2013
Rue Hanau-Lichtenberg	PA 37	4,2	27	Nov. 2013
Rue Hanau-Lichtenberg	PA 31	5,2	51	Nov. 2013
Rue Mac Mahon	PI 34	4,7	38	Nov. 2013
Rue Molière	PA 6	5,2	76	Nov. 2013
Rue Molière	PA 5	5,1	77	Nov. 2013
Rue rue du Cerf	PI 41	5,5	50	Nov. 2013
Rue Victor Hugo	PI 16	5,3	84	Nov. 2013
Rue Victor Hugo	PA 18	5,2	71	Nov. 2013
Rue Victor Hugo	PA 13	5,5	80	Nov. 2013

Nota : les résultats fournis correspondent à des mesures instantanées prises dans les conditions du moment et susceptibles de varier dans le temps.